

UNE EXPÉRIENCE D'ENCADREMENT DÉPARTEMENTAL EN FRANÇAIS*

Propos recueillis par Julie ROBERGE, professeure de français au Cégep André-Laurendeau et membre du comité de rédaction de *Pédagogie collégiale*.



Depuis l'automne 2008, le Département de français du Cégep André-Laurendeau a mis en place des « mesures d'encadrement et de suivi des étudiants dans les cours de français » qui permettent aux étudiants, par différents moyens, de réussir leurs cours de français de la formation générale et l'épreuve uniforme de français. Dans le contexte du dossier thématique publié dans ce numéro et pour savoir comment cet encadrement se concrétise, Julie Roberge, membre du comité de rédaction de *Pédagogie collégiale*, a rencontré une enseignante du département concerné, Marie-Pier POULIN, et le coordonnateur de ce dernier, Jean-Paul ROGER.

JULIE ROBERGE :

Pouvez-vous nous parler de ce que vous appelez les « mesures d'encadrement et de suivi des étudiants dans les cours de français » ?

JEAN-PAUL ROGER :

Tous les étudiants qui sont inscrits aux trois premiers cours de français (601-101, 601-102 et 601-103) bénéficient de cet encadrement. Concrètement, depuis trois ans, nous avons ajouté une heure d'encadrement en français à l'horaire de chacun des étudiants, implanté un double seuil de réussite, déplacé le cours de mise à niveau (MAN) après un échec du volet langue d'un cours, conçu du matériel commun, fait des statistiques sur les taux de réussite des cours de français et de l'épreuve uniforme de français (EUF) du MELS. Bref, c'est un très gros projet auquel le département a travaillé très fort.

Comme on sait que les échecs dans les cours de français sont principalement causés par une maîtrise insuffisante de la langue écrite des étudiants, ce projet visait l'amélioration de cette compétence en vue d'augmenter significativement le

taux de réussite des étudiants dans les cours de français et à l'EUF, épreuve dont la réussite est obligatoire pour la diplomation. Le moyen retenu pour ce faire est la mise en place d'une structure départementale d'encadrement et de suivi des étudiants pour les trois premiers cours de français.

Ce projet permet aussi aux professeurs d'enseigner aux étudiants à réviser et à corriger leurs textes, puis de faire l'évaluation de cette compétence. Le tout constitue un projet départemental qui découle d'une orientation institutionnelle, et les professeurs n'ont pas le choix d'y participer.

Qu'est-ce que le « double seuil de réussite » que vous avez instauré ?

jpr Pour réussir un cours, l'étudiant doit obtenir 60 % à la fin de la session. En français, nous avons séparé les compétences selon deux critères : le volet littérature, soit comprendre l'œuvre à l'étude et être capable d'en rendre compte dans un texte cohérent, et le volet langue, soit la capacité à écrire dans un français acceptable pour un

étudiant du collégial. Pour établir ce double seuil, nous nous sommes basés sur la grille d'évaluation du MELS pour l'EUF. Cette grille est séparée en trois volets de critères : le contenu, la structure textuelle et la langue. Pour réussir cette épreuve, l'étudiant doit avoir obtenu 60 % dans chaque bloc de critères.

Dans notre cas, le seuil de réussite est fixé à 60 % pour les deux critères, celui de la littérature et celui de la langue. Cela signifie que l'étudiant doit obtenir une note minimale de 60 % à la fois en littérature et en langue, l'une ne « rachetant » pas l'autre en cas d'échec dans l'un des deux volets. Comme nous octroyons 70 % de la note finale à la littérature et 30 % à la langue, avant l'instauration du double seuil, un étudiant pouvait avoir 55 points en littérature (sur 70) et 8 points en langue (sur 30) et il réussissait son cours parce que le total faisait 63 points. Avec le nouveau double seuil, l'étudiant qui est dans cette situation échoue à son cours parce qu'il n'a pas obtenu l'équivalent de 60 % à la

* Ce texte est rédigé en nouvelle orthographe.



fois en littérature et en langue ; il a certes obtenu l'équivalent de 78 % en littérature (55 points sur 70), mais il n'a que 26 % en langue (8 points sur 30), ce qui lui vaut un échec pour l'ensemble du cours. Par ailleurs, un étudiant ne peut désormais pas faire plus d'une faute aux 30 mots. Ce seuil de réussite en langue fait en sorte que, pour réussir le cours 601-101, un étudiant ne doit pas faire plus de 24 fautes dans un texte de 700 mots. Pour le cours 601-102, c'est au plus 27 fautes pour un texte de 800 mots, alors que pour le cours 601-103, c'est au maximum 30 fautes pour 900 mots. C'est à peu près la norme de l'EUF.

Quelle est la conséquence de ce double seuil sur le cheminement scolaire de l'étudiant ?

jpr Je le rappelle : l'étudiant doit avoir au moins 60 % en littérature et 60 % en langue. S'il échoue au volet littérature de son cours de français, il doit reprendre ce cours à la session suivante. S'il échoue plutôt au volet langue de son cours, mais qu'il en réussit le volet littérature, la mention « Incomplet temporaire » apparaît à son bulletin et il est inscrit au cours de mise à niveau en français (MAN) à la session suivante. Si l'étudiant réussit alors son cours de MAN, nous modifions la note du cours auquel il a échoué à la session précédente et il est alors considéré comme ayant réussi ce cours. Le Règlement sur le régime des études et sur la réussite du Cégep permet, dans le cas de projets spécifiques liés à la réussite, de transmettre une nouvelle note à la Direction des études au-delà de 30 jours après la fin de la session concernée.

Nous n'avions pas tout à fait prévu le coup au départ, et nous devons maintenant offrir les cours 601-102 et 601-103 en cours d'été pour permettre aux étudiants de ne pas prendre trop de retard dans leur formation.

Vous disiez plus tôt avoir développé des instruments communs de travail. Quels sont-ils ?

jpr Une latitude est laissée aux professeurs dans le choix des œuvres à l'étude : ces derniers peuvent choisir ce qu'ils veulent, dans la mesure où le tout respecte les balises que nous avons fixées dans nos plans-cadres. Les professeurs ont beaucoup travaillé en équipe pour assurer une certaine équité et une certaine équivalence dans les cours de français. Par exemple, les professeurs qui donnent le même cours se rencontrent au moment de l'élaboration de l'évaluation commune, qui a lieu à la 16^e semaine de la session, pour que cette épreuve représente le même degré de difficulté d'un professeur à l'autre. Mais le plus important, c'est qu'ils ont développé une liste de codes communs pour identifier les erreurs de langue dans tous les cours de français. Ils ont aussi créé des grilles communes d'évaluation pour les différents types de dissertation.

MARIE-PIER POULIN :

Ce ne fut pas trop difficile d'implanter les codes de correction pour la langue : ils sont bons et faciles à retenir pour les professeurs et pour les étudiants. Pour sa part, la grille commune pour l'évaluation du contenu et de la structure des dissertations a été un peu plus difficile à implanter : chacun arrive à faire le travail

objectivement parce que nos critères sont définis, mais il faut que nous nous parlions plus souvent pour ne pas dévier dans nos interprétations de ces critères.

Nous avons aussi du matériel commun destiné aux étudiants. Nous avons créé un *Guide de correction de la langue*, où sont répertoriés tous les codes que nous utilisons pour identifier les erreurs de langue ainsi que des règles de grammaire succinctes pour aider les étudiants à s'y retrouver. C'est comme une minigrammaire adaptée à notre liste de codes. Si les étudiants veulent en savoir plus, ils sont aiguillés vers d'autres outils, plus développés, comme ceux du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), par exemple *La plume et le portable* et *Le détecteur de fautes*. Nous leur proposons aussi un tableau qui sert à faire l'inventaire des types de fautes qu'ils commettent.

Comment l'heure d'encadrement s'organise-t-elle, dans les faits ?

jpr Les étudiants ont leurs quatre heures de cours de français par semaine, comme avant. À ces quatre heures s'est ajoutée une heure qu'on appelle « heure d'encadrement en langue et en littérature ». Donc, les étudiants ont cinq heures de rencontres de français par semaine. L'ajout d'une cinquième heure rend disponibles tous les étudiants d'un même groupe et leur enseignant en même temps, ce qui permet de faire un suivi beaucoup plus serré, que ce soit dans le cadre de rencontres individuelles ou de groupe. Comme il s'agit d'une heure d'encadrement, elle n'est pas considérée comme une cinquième heure de cours. Cette heure d'encadrement est surtout consacrée à amener l'étudiant à travailler la qualité de sa langue écrite.

Pour une approche cohérente de l'encadrement



Comment cette cinquième heure est-elle calculée dans la tâche du professeur ?

jpr Depuis 2006, la charge individuelle (CI) annuelle des professeurs de français au Cégep avoisinait les 84; il était donc impossible d'ajouter quoi que ce soit sans dépasser la CI. Afin de permettre l'heure d'encadrement et de diminuer la lourdeur de la tâche en français, sachant que cet ajout aurait des impacts sur les autres cours, une entente est intervenue au comité des relations de travail (CRT), entente qui a permis de modifier la tâche des professeurs de français à laquelle on ajoute l'heure d'encadrement. Ainsi, les enseignants des cours 601-101, 601-102 et 601-103 sont passés de quatre à trois groupes par session, donc de 16 h de cours à 12 h de cours, auxquelles on ajoute trois heures d'encadrement. C'est un choix que le Cégep a fait pour montrer qu'il accorde de l'importance à la qualité de la langue écrite chez les étudiants et qu'il se soucie de leur réussite en français.

Ce projet permet aussi aux professeurs d'enseigner aux étudiants à réviser et à corriger leurs textes, puis de faire l'évaluation de cette compétence.

Comment se vit, dans la réalité, l'encadrement des étudiants quant à la langue dans les cours de la formation générale commune en français ?

mpp Dès la deuxième semaine de la session, dans le cours 601-101, nous faisons écrire un texte de 250 mots aux étudiants. C'est avec cette dissertation que nous ciblons les étudiants qui auraient besoin d'une aide plus grande pour réussir le volet langue.

Rapidement, nous pouvons ainsi aiguiller certains étudiants vers d'autres mesures d'encadrement que les cours, comme le Service d'aide en français écrit (SAFE). Concernant les cours 601-102 et 601-103, c'est plutôt la dernière dissertation du cours précédent qui sert d'outil de diagnostic. Quel que soit le cours, nous donnons ainsi à l'étudiant l'heure juste dès le départ: si ce dernier ne fait pas d'efforts pour améliorer sa langue écrite, il va droit vers l'échec et ses difficultés vont le suivre dans tous ses cours. Particulièrement dans le cours 601-101, c'est un diagnostic qu'il est important de faire pour indiquer aux étudiants qu'ils font leur entrée dans le monde collégial, que le secondaire est fini. Les étudiants concernés sont avertis dès le départ qu'il y a un problème. Celui-ci ne se présentera donc pas comme une surprise à la fin de la session. L'heure d'encadrement est là pour responsabiliser les étudiants par rapport à leur problème de langue. Comme ils sont confrontés à ce dernier, ils y travaillent pendant l'heure d'encadrement et certains vont également décider de s'inscrire au SAFE. Tout cela est de leur responsabilité.

Que faites-vous, concrètement, dans les cours ou dans l'heure d'encadrement, pour aider les étudiants ?

mpp Au fil des années, les enseignants ont expérimenté toutes sortes de façons de faire, cependant la plus répandue et celle qui donne, pour moi, les meilleurs résultats, est la postcorrection. Elle amène les étudiants à faire l'inventaire de leurs fautes et à les comprendre. Comme on a relevé les erreurs de langue avec des codes, on exige des étudiants qu'ils corrigent un

certain nombre de fautes. L'étudiant doit identifier celles-ci, consulter un ouvrage de correction, par exemple notre *Guide de correction*, retranscrire ses fautes et appliquer au contexte de celles-ci les règles de grammaire appropriées. Il ne recopie pas une règle « dans l'absolu »: il doit plutôt décrire comment la règle s'applique dans un contexte précis. Par exemple, « Cet adjectif-là, dans ma phrase, doit s'accorder avec tel mot qui est féminin pluriel. » Ensuite, l'étudiant réécrit la phrase correctement, selon la demande du professeur, et fait valider ses corrections; c'est ce qu'on appelle la correction justifiée. Avant la mise en place du projet d'encadrement, ce processus de postcorrection pouvait se faire en dehors des heures de cours, mais on n'arrivait évidemment pas à faire un suivi adéquat, à cause de la lourdeur de cette tâche pour le professeur. Maintenant, on fait la postcorrection dans l'heure d'encadrement et les étudiants prennent ça assez au sérieux. Ils se rendent bien compte à quel point ce travail peut faire une grande différence dans leur réussite du cours. Par ailleurs, l'heure d'encadrement nous permet, assez rapidement, au début de la session, d'amener les étudiants dans un laboratoire informatique où on leur présente *La plume et le portable* sur le site du CCDMD. Tout au long de la session, les étudiants vont faire des exercices d'appoint pour combler leurs lacunes, que ce soit ou non dans le cadre de l'heure d'encadrement.

Vous dites que les étudiants doivent corriger « un certain nombre de fautes ». Pourquoi ne les corrigent-ils pas toutes ?

mpp Ça peut varier d'un professeur à l'autre. Au début, je leur faisais



corriger toutes leurs fautes, mais je me suis rendu compte qu'un étudiant qui a 40, 50 ou 60 fautes est complètement découragé devant la tâche, ce que je veux justement éviter. Je veux plutôt que l'étudiant comprenne certaines erreurs pour qu'il ne les commette plus. J'ai donc réduit à 20 le nombre d'erreurs à corriger. Certains de mes collègues les font toutes corriger.

[...] l'heure d'encadrement n'est pas une heure de cours, mais une heure de consultation et de travail individuel.

Combien de temps cela prend-il pour qu'un étudiant corrige ses fautes ?

mpp C'est très long. Pour ma part, je donne au moins trois rencontres d'une heure pour le faire. J'ai essayé plusieurs choses depuis le début de ce type d'encadrement, mais ce que je trouve le plus efficace, c'est de demander aux étudiants, à la fin de chaque période d'encadrement, de me redonner la partie de leur postcorrection qu'ils ont effectuée. S'ils ont eu le temps de corriger sept erreurs, j'en ramasse sept.

Ce fonctionnement me permet de commenter la postcorrection : des « B » si ça va, des « ? » si ce n'est pas complet ou si des fautes sont mal expliquées ou mal corrigées. Au cours qui suit, les étudiants reçoivent la postcorrection commentée, ils peuvent donc venir poser des questions lors de l'heure d'encadrement. Certains de mes collègues procèdent autrement, mais le principe de la postcorrection demeure. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que l'heure d'encadrement

n'est pas une heure de cours, mais une heure de consultation et de travail individuel.

Que faites-vous avec des étudiants qui n'auraient que quatre fautes dans un texte de 700 mots ? Viennent-ils quand même à l'heure d'encadrement ?

mpp Oui, mais il ne faut pas oublier que cette heure sert aux étudiants à s'améliorer sur le plan linguistique. À partir du moment où un étudiant est bon, sa postcorrection va plus vite, mais il n'en est pas dispensé pour autant.

Y a-t-il des points qui sont accordés à la postcorrection ?

mpp Dans mes groupes, oui, mais je sais que ce n'est pas la même chose pour tous les professeurs. Dans les plans-cadres du département, nous avons statué que 80 % de la note finale est attribué aux dissertations, alors que le professeur choisit à quelles autres activités il rattache le 20 % restant. Dans mon cas, les points de postcorrection entrent dans les vingt points accordés à un portfolio qui se constitue tout au long de la session. Dans ce portfolio, l'étudiant doit mettre les dissertations dont il a fait la postcorrection dans les temps requis.

Y a-t-il d'autres façons de fonctionner, dans cette heure d'encadrement ?

mpp Plutôt que de répéter la même notion linguistique individuelle-ment à 35 étudiants, on peut donner une courte explication théorique sur un sujet en particulier. Par exemple, je peux expliquer une ou deux règles de ponctuation aux étudiants et, ensuite, leur demander de postcorriger leurs erreurs de ponctuation. Mais ce n'est pas

l'activité la plus importante : l'accent est vraiment mis sur le travail individuel.

Qu'est-ce qui a changé, chez les étudiants, depuis que vous faites cette heure d'encadrement ?

mpp Ce qui a surtout changé, c'est leur rapport à la langue. Quand ils écrivent un texte, ils savent qu'ils auront à postcorriger leurs erreurs ; plus ils font d'erreurs, plus ils en postcorrigeront. Il y en a qui font le calcul assez rapidement ! On a donc la preuve qu'ils ont un fonds de connaissances qu'ils ne mobilisent pas toujours. Je trouve que faire de la postcorrection comme je la fais est extrêmement exigeant pour moi. Mais quand je vois le résultat, j'y crois. Quand j'arrive à la fin de la session, toutes les fois je me dis que ça en valait la peine parce que je la vois, la différence. Je pense que c'est la même chose pour l'ensemble de mes collègues.

L'encadrement prend-il la même forme, quel que soit le cours ?

mpp Dans les cours 601-101 et 601-102, l'encadrement est exclusivement centré sur la langue. Si, en 601-101, la postcorrection est bien intégrée, ça va bien par la suite, en 601-102, même si nous introduisons alors des notions plus complexes de syntaxe ou de construction de phrases ou de paragraphes. Les étudiants comprennent que c'est la même façon de faire et ça va de soi.

Dans le cours 601-103, l'encadrement n'est pas le même. Il sert surtout de préparation à l'EUF. Les professeurs décortiquent toutes les étapes qui mènent à la rédaction et à la révision d'une dissertation critique, en mettant

Pour une approche cohérente de l'encadrement



un peu moins l'accent sur la langue. Nous nous sommes rendu compte qu'un troisième cours avec les mêmes façons de procéder pour la langue n'était pas aussi utile que les deux premiers, d'où le choix départemental d'axer davantage le travail sur la préparation à l'EUJ.

Comment le cours de mise à niveau est-il construit, étant donné qu'il se donne après un échec au volet langue d'un cours ?

jpr Le cours de mise à niveau n'est pas axé sur des connaissances déclaratives, mais plutôt sur l'application de ces connaissances : les étudiants y apprennent à écrire. L'approche est très pragmatique et vise à une diminution de fautes des étudiants. C'est pour cela que le professeur de mise à niveau donne de moins en moins d'exercices dans des phrases décontextualisées : les étudiants travaillent surtout à partir de textes d'auteurs ou d'étudiants. Ils doivent apprendre à repérer des erreurs. C'est un choix du Cégep que d'avoir déplacé le cours de mise à niveau après un échec au volet langue du cours 601-101, 601-102 ou 601-103, selon le cas. Nous croyons que les étudiants se sentent moins « étiquetés » dès le départ s'ils sont dans le cours 601-101, malgré leurs résultats en français au secondaire ; nous pensons que cela peut leur donner un coup de pouce pour qu'ils se rendent compte que la langue est importante. S'ils doivent faire le cours de MAN par la suite, ils savent que cette réussite va les amener à réussir aussi le cours où ils ont échoué au volet langue, ce qui est encourageant. Le cours de MAN n'est alors pas déconnecté des autres cours, et les étudiants en comprennent l'utilité.

La mise en place de ce projet a-t-elle été exigeante ?

mpp Le Département y croit et la Direction des études le soutient. Nous avons bien sûr des comptes à rendre parce que cette mesure d'encadrement coûte cher, mais nous avons aussi l'impression que nous devons la justifier chaque année, que nous devons démontrer chaque année que ce projet porte ses fruits, ce qui finit par être épuisant. À cela s'ajoute le fait que la réalisation d'une heure d'encadrement demande plus d'énergie que celle d'une heure de cours. Au final, c'est un projet qui nous demande beaucoup d'investissement.

Aujourd'hui, après trois ans de ce projet, qu'y aurait-il à faire pour l'améliorer ou le bonifier ?

mpp Il faudrait un peu plus de cohésion dans ce que nous faisons en 601-101 et en 601-102, dans l'heure d'encadrement. Même si, depuis trois ans, nous nous parlons beaucoup en département pour harmoniser nos pratiques et que le processus est déjà très bien enclenché, nous avons encore un peu de travail à faire de ce côté. De plus, chaque groupe est différent, chaque étudiant est différent et ce qui fonctionne pour l'un n'est pas nécessairement efficace pour l'autre, ce dont il faut aussi tenir compte pour arriver à une certaine cohésion.

jpr L'encadrement des étudiants des cours 601-101 et 601-103 inscrits à l'hiver et de ceux du cours 601-102 inscrits à l'automne, donc de ceux qui sont dans un cheminement irrégulier, n'est pas aussi efficace. Peut-être parce que ces étudiants reprennent sensiblement les mêmes activités qui ne leur ont pas permis

de réussir leur cours une première fois. Il n'est pas suffisant de faire faire aux étudiants de cette clientèle particulière la postcorrection justifiée de leurs erreurs pour que ceux-ci améliorent réellement leur maîtrise de la langue. Il faudrait peut-être penser à un « encadrement plus » pour ces étudiants. Pour l'instant, nous ne sommes pas rendus à cette étape dans le développement du projet.

Les mesures d'encadrement et de suivi des étudiants dans l'ensemble des cours ont permis d'atteindre les objectifs du projet de réussite départemental.

En conclusion, quelle serait la plus grande force de ces « mesures d'encadrement et de suivi des étudiants dans les cours de français » ?

mpp Ceux qui ont suivi le cours de MAN et qui y ont travaillé sérieusement s'améliorent grandement. Ils ne réussissent pas tous le volet langue par la suite, mais on sent qu'il y a eu une grande amélioration. Le professeur du cours MAN dit que de plus en plus d'étudiants sont soucieux de l'image que la qualité de leur langue projette aux autres. Ils délaissent un peu leur langage adolescent pour adopter le langage adulte.

jpr Les mesures d'encadrement et de suivi des étudiants dans l'ensemble des cours ont permis d'atteindre les objectifs du projet de réussite départemental. Avant la mise en place du projet, les taux de réussite obtenus par nos étudiants étaient inférieurs à ceux du Service régional des admissions du Montréal métropolitain (SRAM) ; maintenant, avec deux cohortes, nous constatons qu'ils sont supérieurs. Il faut dire qu'avec le double seuil de réussite



que nous avons implanté, nous avons obligé les étudiants à prendre la langue très au sérieux. Les étudiants plus faibles en français, ceux qui ont eu moins de 65 % à l'épreuve unique de 5^e secondaire ou une moyenne générale au secondaire inférieure à 75 %, voient la possibilité de s'améliorer suffisamment en français pour réussir les trois cours de français de la formation générale commune dans les délais prévus.

mpp Mais la plus grande force du projet, c'est sans aucun doute le rapport à la langue qui change complètement chez les étudiants. Quand je pense à ce que nous faisons avant, je me dis que ça n'avait pas de bon sens ! Nous corrigions des copies, nous enlevions des points aux étudiants et nous ne leur expliquions jamais la langue. Nous nous disions qu'ils auraient dû l'apprendre au secondaire, mais visiblement, ce n'était

pas fait. Même si nous enlevions 30 % pour les fautes de langue, nous n'offrions aucune aide aux étudiants. Il n'y avait pas de place pour la langue dans nos cours, et nous évaluions quelque chose que nous n'enseignions pas !

Maintenant, nous donnons aux étudiants des outils pour qu'ils s'améliorent et c'est à eux de le faire : nous les responsabilisons. ◀

VOUS NE SAVEZ PAS CE QUE VOUS MANQUEZ



Saviez-vous qu'un simple clic vous donne accès à tout ce qui s'est écrit sur la pédagogie en milieu collégial depuis la création des cégeps ? Plus de 35 000 publications, revues, articles, rapports de recherche enrichissent notre bibliothèque afin de répondre aux besoins d'information des chercheurs et praticiens en enseignement. **Une mine d'informations qui n'attendent plus que vous !**

www.cdc.qc.ca

LE COMITÉ DE RÉDACTION ATTEND...

par courriel: revue@aqpc.qc.ca

- ➔ vos propositions d'articles
- ➔ vos réactions aux textes publiés
- ➔ vos idées de sujets à aborder

Les textes soumis sont tous évalués par le comité de rédaction. Ce dernier peut demander aux auteurs de modifier leur texte en vue de sa publication. Consultez les normes de publication sur le site Internet de l'AQPC.

[<http://www.aqpc.qc.ca>]